



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 121081

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la proposition de l'Association des maires de France souhaitant une clarification des compétences et des responsabilités respectives du maire, de l'État et des concessionnaires des grandes infrastructures. Cette requête est notamment justifiée par les conséquences juridiques et pénales de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, ouvrage international relevant principalement de la responsabilité des concessionnaires et de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121081

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3074